

COMMUNE DE RIVIERE SUR TARN



Chapelle Saint Christophe - 12eme siècle

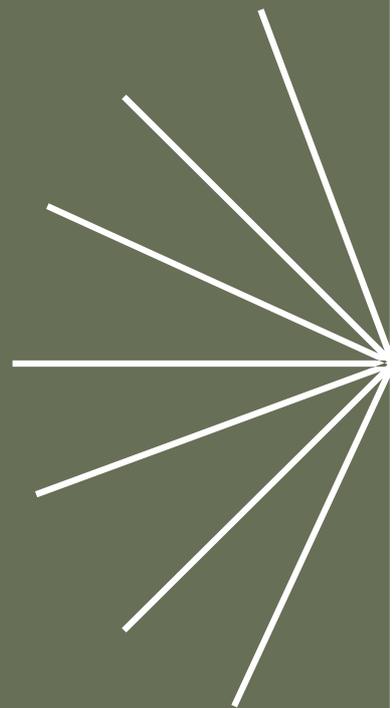
Photo : Maxence VAISSETTE

BULLETIN MUNICIPAL 2024

SOMMAIRE

Le Maire et le Conseil Municipal sont heureux de vous inviter à la traditionnelle cérémonie des voeux qui aura lieu le :

SAMEDI 6 JANVIER 2024
à 17H30
à la Maison des Activités
de Rivière-sur-Tarn



01

Vie Communale - page 4

02

Services et budget - page 18

03

Ecole publique - page 24

04

Intercommunalité - page 26

05

Vie associative - page 28

06

Adresses utiles - page 42

Photos : Gabin PONS, Pierre ANDRIEU, Elus, associations, personnel communal.
Bulletin Municipal tiré à 650 exemplaires. Responsable de publication : Christian FORIR
Conception et mise en page : Natacha UNAL / Commission Communication
Impression : Imprimerie des Chênes Verts - Distribué par les élus.
Toute omission ou erreur éventuelles contenues dans ce bulletin sont involontaires.
Merci de votre compréhension.

EDITO

Riviéroises, Riviérois,

C'est à nouveau un grand bonheur de vous souhaiter une bonne année 2024 de la part du Maire et du Conseil Municipal !

2024 verra la concrétisation de certains de nos projets : le nouvel EHPAD dont le chantier a débuté en septembre et qui durera environ deux ans, le cœur de village à Boyne avec la tranche 2 des travaux et leur finalisation, la RD 94 en traverse du Bourg qui est programmée, et à l'ordre du jour, tous les projets d'amélioration de nos infrastructures dans nos quatre villages détaillés pour certains dans ce bulletin. Des chantiers et du travail devant nous !

2023 se termine avec encore beaucoup de sécheresse et de canicule l'été qui ont compliqué les activités, le tourisme, la vie de tous les jours. Nous avons eu aussi la tristesse d'apprendre la disparition d'anciens de nos villages ; nous assurons leurs familles de tout notre soutien.

Notre personnel communal au technique, à l'administratif et à l'école continue de faire preuve de dévouement pour rendre un excellent service public à la population.

Tous nos commerçants et artisans ont eux aussi apporté leur savoir-faire et leur amabilité dans tant de domaines ! Qu'ils en soient remerciés, tout comme les associations qui animent et tissent le lien social primordial dans notre ruralité.

Bienvenue au nouveau comité des fêtes de Rivière, qui reprend le flambeau et permet de retrouver quatre comités ou associations d'animation dans nos quatre villages ! Bravo à tous les bénévoles quel que soit leur secteur d'activité de l'enfance aux « bons vivants ».

Nos entreprises permettent également à Rivière-sur-Tarn de garder du dynamisme et de l'emploi, sans oublier nos agriculteurs qui, malgré des difficultés multiples, s'adaptent et font face à leurs importantes missions .

Nous allons donc nous retrouver pour fêter l'an nouveau, tous ensemble avec les nouvelles familles récemment installées, pour la cérémonie des vœux le samedi 06 Janvier à 17H30 : soyez tous les bienvenus ! C'est avec le cœur plein d'espoir et d'envie de bien vivre à Rivière-sur-Tarn que je vous souhaite une belle et heureuse année 2024 !

Votre Maire,



Mairie de Rivière-sur-Tarn
9 Place de la Maison des Activités
Route de Fontaneilles
12640 RIVIERE SUR TARN

Tel : 05 65 59 80 74

Fax : 05 65 59 80 75

Site : www.rivieresurtarn.fr
E-mail : contact@rivieresurtarn.fr

ACTUALITES

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...



Utile pour vous

Au niveau local, le recensement de la population sert notamment à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer... Le recensement de la population permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

Utile pour les communes et les politiques publiques

Des chiffres du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.

Utile pour les entreprises et les associations

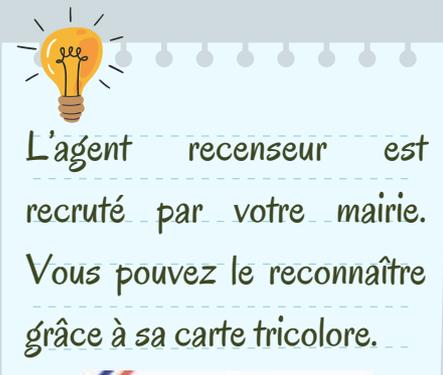
Le recensement aide également à cibler les besoins en logements, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population...

Le recensement de la population, comment ça marche ?

Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. En 2024, notre commune est concernée par le recensement. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur.

Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet, et laissez-vous guider !

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer.



C'est sûr : vos données sont protégées !

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et vos informations sont strictement confidentielles.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois, mais ils ne sont pas conservés dans les bases informatiques. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

L'Insee s'engage à ce que les traitements de données personnelles qu'il met en œuvre à des fins statistiques soient conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi "Informatique et Libertés".



Quand ?

Cette année en 2024, le recensement dans notre commune se déroule

du 18 janvier au
17 février 2024

Nouveautés FRANCE SERVICES

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Venez dans votre France Services !

Une nouvelle campagne de communication a été lancée en Octobre par Stanislas Guerini, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, dont l'objectif est que France Services devienne un réflexe pour les Françaises et les Français qui ont besoin d'un accompagnement dans leurs démarches administratives.

C'est en tout cas le bon réflexe de nombreux usagers du secteur qui franchissent les portes de France Services pour une question administrative, un accompagnement, la mise à disposition d'un ordinateur, ou simplement une impression ou photocopie. Depuis le début de l'année, ce sont environ 800 accompagnements qui ont été réalisés à la Maison France Services de Rivière-sur-Tarn.

En outre, le bouquet France Services s'étoffe cette année de nouveaux partenaires :

- L'ANAH : pour faire face à l'augmentation des demandes liées à la rénovation énergétique des bâtiments en France services, la démarche MaPrimeRénov' (MPR') sera intégrée au bouquet de services à compter de janvier 2024. En complément, les conseillers France Services seront également formés pour accompagner les usagers dans la démarche MaPrimeAdapt'.

- Face aux demandes croissantes d'accompagnement observées en France Services, la démarche Chèque énergie sera intégrée au bouquet de services. Les conseillers France Services pourront ainsi apporter une information générale sur le chèque énergie et accompagner à son utilisation.

Les partenaires de France Services nous informent des derniers changements de réglementations : venez vous renseigner auprès de Jessie, notre conseillère !



Tel : 05 32 52 99 03
mfsrivieresurtarn@gmail.com



Et pour rester informé des dernières actualités de votre commune...



Scannez le QR
CODE!

L'Appli GRATUITE pour ne rien manquer de l'actualité de la commune !

Téléchargez l'appli, mettez la commune en "favori" et autorisez les notifications pour recevoir directement les informations sur votre Smartphone.

Suivez-nous aussi sur les réseaux !



Merci à Marie-Noëlle MORIN et Gabin PONS pour le relais de nos informations sur Facebook et Instagram.

Et bien sûr, retrouvez toutes les informations, comptes-rendus du Conseil Municipal, documents cantine et garderie et toutes vos démarches pratiques sur le site internet officiel de la mairie :

www.rivieresurtarn.fr

Côte Patrimoine

PIEDESTAL *de Fontaneilles*



CHEMIN INTERDIT AUX VEHICULES

*l'accès se fait uniquement
à pied depuis le parking du
château de Peyrelade ou
depuis le nouveau parking
aménagé à cet effet juste
au-dessus du village de
Fontaneilles.*

Le Piédestal de Fontaneilles fait peau neuve !

Sollicité depuis plus d'un siècle par le vent, la pluie, et la foudre ce monument avait bien besoin d'un nouveau relookage !

Décidé en 2022 par le Conseil municipal et réalisé en 2023, grâce à l'aide financière des diverses collectivités locales et de l'Etat, nous avons profité de cette opération de restauration pour installer deux tables d'orientation et rendre le premier étage, d'où l'on bénéficie d'une vue à 360 degrés, accessible au public.

Inauguré le 24 mai 2023 en présence de Mme la Sous-Préfète, de M. le Président du Conseil départemental, de Mme la Présidente de la Communauté de Communes, de M. Le Maire et des membres de son conseil municipal, le monument est à nouveau ouvert au public.

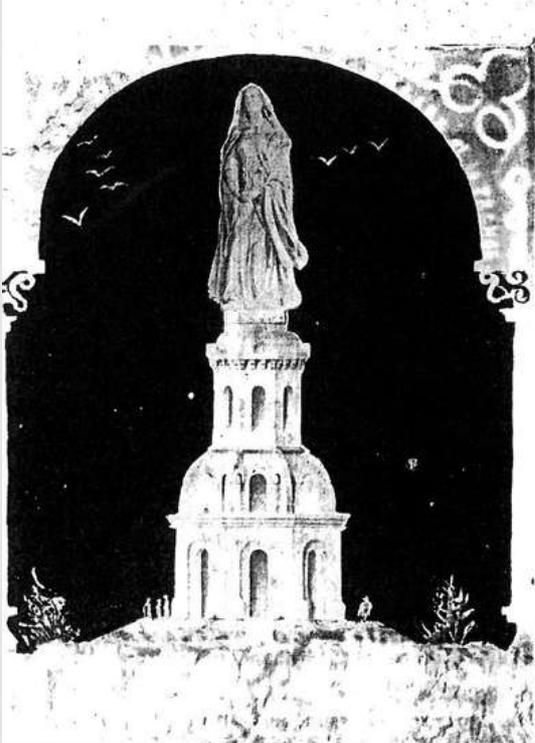
Cette rénovation dont le coût global est de 201 930 euros a bénéficié d'une aide de 33,79 % de l'Etat, de 9,41% de la Région, de 10,02% du Département et de 7,67% de la Communauté de Communes, laissant une charge nette de 78 980 euros pour la Commune.



Côte Patrimoine

PIEDESTAL *de Fontaneilles*

HISTOIRE DU PIEDESTAL 1890 à 2023



Noël 1890 : L'abbé LUBAC, curé de la paroisse de Fontaneilles, associé avec les deux abbés PINEAU et CAZES décident de faire ériger sur le plateau un monument destiné à supporter une vierge baptisée VIERGE DES MONTS ou NOTRE DAME DU SALUT.

1891 à 1893 :

- Acquisition d'une parcelle de terrain
- Collecte des fonds nécessaires aux travaux
- Construction de la route d'accès au plateau

1895 : L'abbé Cazes propose de rajouter au projet un «rosaire» composé de 150 monolithes et de 3 monuments intermédiaires, dont un subsiste encore, le long de la route d'accès au plateau.

1897 : La Duchesse d'Uzès, artiste parisienne, propose de concevoir la maquette de la vierge et de financer sa réalisation.

1900 à 1902 : Construction du monument de 27,50 m de hauteur.

Mars 1902 : La maquette de la vierge est terminée et primée au salon des femmes sculpteurs à Paris.

Octobre 1902 : Le piédestal de 25 m est achevé mais le Rosaire à peine ébauché.

Décembre 1905 : Mise sous séquestre du monument suite à la loi de séparation des églises et de l'Etat.

1906 à 1936 : Les problèmes causés par la loi de 1905 ainsi que la première guerre mondiale interrompent définitivement toute relance du projet, et les 3 abbés vont décéder sans avoir vu l'aboutissement de leur rêve.

1937 : Victor GUIBERT, Président du Syndicat d'Initiatives de Millau loue le monument pour en faire un phare qui brillerait chaque nuit à la mémoire des 15000 Rouergats morts durant la guerre de 1914-1918.

1939 : Les travaux d'électrification sont achevés et la «Flamme du Souvenir» brille sur les causses, mais pour peu de temps pour des raisons de sécurité liés à la déclaration de guerre.

1960 : Des dégradations importantes apparaissent sur le bâtiment non utilisé, et donc non entretenu, et la Commune résilie le bail emphytéotique passé avec le S.I. de Millau.

1973 : Le monument est restauré par la Commune et les héritiers de l'abbé CAZES font ériger une croix, à l'emplacement où la vierge devait être implantée, à la mémoire de leur oncle.

2023 : 50 ans déjà sont passés et le bâtiment, qui en fait n'a jamais été achevé, souffre et se détériore suite aux nombreuses infiltrations. La commune qui doit réaliser une opération lourde de restauration en profite pour mettre en place un escalier permettant d'atteindre les deux tables d'orientation situées sur la terrasse du premier étage.



Bernard MAURY

Conseiller délégué de Fontaneilles

Côte Patrimoine

CHAPELLE ST CHRISTOPHE

de Peyrelade



Le point sur la restauration de la chapelle Saint Christophe et l'ouverture du sentier patrimonial et environnemental du bois de l'Elzède.

Le plan quinquennal lancé en 2021 se poursuit :

Tranche 1 : remontage de l'arceau et cristallisation des murs à 40%.

Tranche 2 : suite de la cristallisation des murs à 40% et déblai des ruines intérieures.

Chantier interdit au public.
Fouilles interdites.



Tranche 3 : fin de la cristallisation et fouilles archéologiques du sol qui permettront la sécurisation pour les prochaines visites.

Ensuite, l'aménagement du sentier de l'Elzède avec les organismes compétents dans ce domaine, d'une longueur de 3 kms, permettra une immersion patrimoniale et environnementale unique, avec la découverte de 5 lieux historiques : château de Peyrelade, Chapelle Saint Christophe, Manoir de Vignals, Maison de Vignals et ancien village du château. L'environnement naturel unique, forêt de chênes verts sur un méandre du Tarn, sera aussi valorisé. Remerciements aux agents communaux, Jean-Marie, Roland et Maxence pour leur implication et leur engagement dans la sauvegarde de ce patrimoine unique de la vallée.

Lancement d'une souscription Fondation du Patrimoine

Sous l'égide de la Fondation du Patrimoine (FdP), une convention de souscription en faveur de la préservation de la chapelle Saint Christophe de Peyrelade, a été officiellement signée au mois de février 2023 par Christian FORIR, Maire de RIVIERE SUR TARN, aux côtés de Bernard POURQUIE, Adjoint aux travaux, et Bernard GUERIN, Délégué Fondation du Patrimoine 12.

Devant l'intérêt historique, architectural et naturel de ce lieu, la conservation de cette chapelle est indispensable. Des travaux de sécurisation et de confortation de maçonnerie, tout comme de cristallisation, s'avèrent aujourd'hui prioritaires.

Devant le coût important mais nécessaire de ces travaux de sauvegarde, la Fondation du Patrimoine s'intéresse à ce projet communal par l'ouverture d'une collecte de dons. Ces derniers, déductibles des impôts, peuvent être effectués par des particuliers et des entreprises sur le site Internet FdP à cette adresse directe :

www.fondation-patrimoine.org/85090



Bernard POURQUIÉ
Premier Adjoint délégué aux travaux

Le mot des élus LE BOURG



1 RD EN TRAVERSE

En prévision du projet RD 94 en traverse du Bourg, la commune a engagé la démarche d'acquisition de foncier afin d'élargir le virage dangereux au Puech et sécuriser l'entrée Nord du village. Dans l'attente de l'acte notarié, nous remercions Mme et M. GUIBERT JP pour leur contribution.

Dans le cadre de ce projet RD en traverse, un courrier a été envoyé à la Communauté de Communes avec photos des câbles électriques et téléphoniques pour rappeler le besoin d'enfouir ces réseaux apparents ancrés aux façades des habitations du centre de village.



2 TRAVAUX DIVERS

Les employés communaux ont effectué les travaux d'entretien sur la voirie et les bâtiments : rénovation des barrières pour la sécurité de la place des fêtes, marquage au sol des places de stationnement, débroussaillage et fauchage conformes aux ZéroPhyto, peinture des portes métalliques du cimetière... et bien d'autres interventions, comme par exemple le déblaiement d'urgence des coulées de boue consécutives aux orages.



3 LES PROJETS

En plus du projet de RD en traverse que nous défendons et suivons de près, d'autres travaux sont à réaliser sur le village. Nous tenons particulièrement à la maintenance du patrimoine communal et des monuments : restauration des vitraux de l'église et peinture de la statue de vierge par des entreprises habilitées. Une étude est souhaitable concernant la façade de l'église qui se décrépite par plaques ; la porte d'entrée mérite d'être repeinte ainsi que la croix du Bourg et les portes des deux fours à pain.

Les conseillers municipaux du village restent à votre écoute pour faire remonter vos demandes auprès de la mairie : n'hésitez pas à nous interpeller.

Remerciements et félicitations aux habitants du Bourg qui ont contribué bénévolement à l'embellissement, l'entretien et la valorisation du village.

Anaïs MALIRAT et Alain VAISSETTE

Le mot des élus FONTANEILLES



Chaque 11 novembre, les noms de nos poilus morts pour la France sont égrainés : Clément Rabier, Joseph Flouroux, Etienne Mutuel, Joseph Muret, Félix Mutuel, Eugène Causse, Félix Honorat Mutuel, Justin Gabriac, Clément Barre, Auguste Baumevieille, Christian Bousquet.

Si certains de ces noms de famille nous parlent, d'autres nous sont moins familiers. C'est pourquoi nous sommes partis à leur recherche dans les archives municipales et départementales.

Commençons par Joseph Flouroux, noté avec un « x » sur le monument aux morts (les erreurs d'orthographe sur les noms sont fréquentes sur les monuments). Joseph Victorin Frédéric est né à Saint Chély du Tarn le 03 Novembre 1887. Il y est agriculteur quand il se marie à Marie Emilie Joséphine Pineau, le 16 Septembre 1910. Emilie est la fille de Jules Pineau et Rosalie Ricard. Elle est née à Fontaneilles, tout comme son père (sa mère est de Séverac le Château) en 1888. Elle est la sœur de Marius, Fernande Antonia et Gabriel. Comment se sont-ils connus ? C'est un mystère. Peut-être Emilie a-t-elle été placée comme domestique près de Saint Chély comme cela arrivait fréquemment ; en tous cas, elle n'habite plus dans la commune de Rivière sur Tarn en 1906. Après leur mariage, ils quittent l'Aveyron et la Lozère pour Paris. Leur fils, Georges, naît le 04 Mai 1913 dans le Xème arrondissement de Paris.

Joseph est mobilisé dès le début de la guerre dans le corps des chasseurs alpins. Il décède à Bouillancy, dans l'Oise, le 09 Septembre 1914 soit 1 mois et 6 jours après le début du conflit, sur le champ de bataille, à 8h du matin.

Amélie se remarie le 14 octobre 1924 à Aguessac avec Jules Fau. Georges, quant à lui, sera fait chevalier de la légion d'honneur pour actes de résistance durant la guerre 39-45 et décèdera, à Aguessac, à l'âge de 66 ans.

Autre poilu, autre histoire : Joseph Muret, sergent dans le 81ème régiment d'infanterie. Né le 27 Janvier 1885 à Sainte Geneviève sur Argence, son père est licencié en droit et juge de paix, ce qui les amène à déménager fréquemment. Sa mère est Olympe Noémie Zélie Dennes, née à Fontaneilles en 1845 ; elle y décède en 1894.

Après le décès de son père, survenu en 1889 à Duéjols, Joseph habite à Fontaneilles avec sa grande tante maternelle Justine Faraguet et sa tante Aurélie Dennes ainsi que sa sœur Marguerite et son frère François Marie Calixte Jean. Sa grande tante décède en 1898 et, la même année, sa sœur se marie à Saint Eulalie de Cernon.

Joseph déménage fréquemment : Camarès, Entraygues, ... Il s'engage dans l'armée entre 1905 et 1908 puis épouse Marie Madeleine Antoinette Clémentine Guiraudou le 19 Septembre 1910 à Clermont l'Hérault où son nom est d'ailleurs également apposé sur le monument aux morts.

Joseph trouve la mort à Wytshaete en Belgique au cours d'un combat, à 17h, le 02 Novembre 1915.

Des questions restent, encore, sans réponses sur Joseph Muret. Son itinéraire de vie comporte des inconnues que nous serions heureux de combler pour lui rendre hommage. Qui a demandé à ce que son nom soit apposé sur notre monument puisque tous les membres proches de la famille semblent, après 1918, soit être décédés, soit avoir déménagé ?

Si vous possédez des informations sur le Fontaneilles du début du siècle, des photos ou documents administratifs, c'est avec grand plaisir que nous en prendrons connaissance. Nous recherchons, également, un maximum d'informations sur les deux écoles du village.

Marie-Noëlle MORIN, Christiane GABRIAC et Bernard MAURY

BREVES

POINT SECURITE par Christophe CARRAT, Adjoint délégué à la Sécurité

Comme l'année dernière, nous avons poursuivi l'enregistrement des vitesses des véhicules à différents endroits de la commune. Suite à cela, nous avons décidé de transformer dans un premier temps les feux tricolores aux abords du rond point de l'école en feux récompenses. Ces derniers passeront au vert lorsque la vitesse sera de 30km/h maximum. Cette zone très fréquentée est la plus dangereuse de la commune avec des vitesses maxi très élevées (record à 119km/h soit près de 4 fois la vitesse maxi autorisée), mais également à cause du faible pourcentage de conducteurs qui respecte la limitation de 30km/h. Les travaux seront engagés début 2024 (selon l'obtention des financements).



Les mesures se poursuivront sur 2024 et les années futures sur toute la commune.

mise à jour du: 24/11/2023

% RESPECT limitation en ROUGE lorsque < à 50%
VMAX en ROUGE lorsque > à 2 fois la vitesse autorisée

| N° | ZONE | PERIODE MESUREE | | NBR DE JOURS | LIMITE A | NOMBRE DE VEHICULES | | MOYENNE | | VMAX | | % RESPECT LIMITATION | |
|----|---------------------------------|-----------------|----------|--------------|----------|---------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------------|--------------|
| | | DU | AU | | | SENS ENTRANT | SENS SORTANT | SENS ENTRANT | SENS SORTANT | SENS ENTRANT | SENS SORTANT | SENS ENTRANT | SENS SORTANT |
| 11 | ROND POINT "PLANQUETTE" | 22/11/22 | 23/02/23 | 93 | 30 | 79836 | 83689 | 33.42 | 33.67 | 75 | 119 | 36.56 | 36.9 |
| 12 | ROND POINT "BOUCHERIE" | 22/11/22 | 23/02/23 | 93 | 30 | 102681 | 112202 | 31.62 | 34.06 | 85 | 96 | 47.32 | 33.95 |
| 13 | ROND POINT "PLANQUETTE" | 23/02/23 | 24/04/23 | 60 | 30 | 68769 | 66470 | 33.42 | 33.67 | 81 | 115 | 38.43 | 36.23 |
| 14 | ROND POINT "BOUCHERIE" | 23/02/23 | 24/04/23 | 60 | 30 | 75959 | 80952 | 31.53 | 33.86 | 97 | 104 | 47.84 | 35.35 |
| 15 | A BOYNE ENTREE MASSEGROS | 24/04/23 | 12/06/23 | 49 | 50 | 13037 | 12646 | 28.22 | 30.26 | 63 | 86 | 99.62 | 99.07 |
| 16 | RTE DE FONTANEILLES - CH RIBOUS | 24/04/23 | 12/06/23 | 49 | 50 | 6504 | 7724 | 26.33 | 29.3 | 53 | 66 | 99.89 | 99.6 |
| 17 | A BOYNE ENTREE MASSEGROS | 12/06/23 | 17/07/23 | 35 | 50 | 10386 | 10043 | 27.93 | 30.06 | 68 | 91 | 99.55 | 99 |
| 18 | RTE DE FONTANEILLES - CH RIBOUS | 12/06/23 | 17/07/23 | 35 | 50 | 4972 | 5905 | 26.88 | 29.71 | 56 | 71 | 99.9 | 99.7 |
| 19 | ENTREE DE FONTANEILLES <- RST | 17/07/23 | 09/08/23 | 23 | 50 | 1497 | 1838 | 22.65 | 26.03 | 62 | 61 | 99.87 | 99.62 |
| 20 | ENTREE LE BOURG <- SEVERAC | 17/07/23 | 09/08/23 | 23 | 50 | 2229 | 2831 | 32.56 | 32.54 | 62 | 67 | 98.79 | 98.69 |
| 21 | ENTREE DE FONTANEILLES <- RST | 09/08/23 | 11/10/23 | 63 | 50 | 3458 | 3828 | 23.39 | 26.8 | 61 | 58 | 99.91 | 99.14 |
| 22 | ENTREE LE BOURG <- BOYNE | 09/08/23 | 11/10/23 | 63 | 50 | 1166 | 6577 | 32.7 | 39.32 | 104 | 75 | 97.34 | 89.28 |



CARTE JEUNES pour les 12-20 ans

Tu as entre 12 et 20 ans et tu es domicilié sur la commune de Rivière-sur-Tarn ? Grâce au partenariat entre ta commune et la ville de Millau, tu peux bénéficier de la CARTE JEUNES !

Avantages offerts par la Carte Jeunes :

1. Stade d'Eaux Vives : période estivale location de matériel sur deux activités avec accès au bassin sur une durée de 2H, au tarif de 5,50 € au lieu de 16,00 €
2. Théâtre de la Maison du Peuple : tarif de 5 € sur tous les spectacles
3. Cinéma « Les Lumières de la ville » : quatre entrées à 3,50 € par an (au lieu de 7 €)
4. Formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) : une réduction de 70 € par session réalisée à Millau par l'IFAC
5. Réductions chez une trentaine de commerçants partenaires (loisirs, habillement, restauration rapide, écoles de conduite, coiffure/esthétique, vélo/moto, équipement de sports...)

Ta « Carte Jeunes » te sera remise gratuitement à l'Hôtel de Ville de Millau au guichet unique sur présentation d'un justificatif de domicile, d'une carte d'identité et d'une photo d'identité à coller sur la carte.

ELECTIONS EUROPEENNES 2024

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen. Pour la France, elles auront lieu le 9 juin 2024. Vous n'avez pas reçu votre carte électorale aux dernières élections ? Vous avez changé d'adresse ? Votre adresse n'est pas correcte ? Venez en mairie afin de vérifier et actualiser vos informations !



DEPART A LA RETRAIRE DE GUY COMBES

Le 9 octobre, les Elus et le personnel étaient réunis pour le départ de leur collègue du service technique Guy COMBES, pour qui l'heure de la retraite a sonné après plus de 6 ans passés au sein de l'équipe communale.

Monsieur le Maire a salué le travail de Guy et sa disponibilité pour la commune, et lui a adressé ses meilleurs vœux pour une retraite bien méritée, aux côtés de son épouse Brigitte !

ARCEAUX VELOS

Pour pouvoir stationner facilement vos vélos, une trentaine d'arceaux vélos fournis par la Communauté de Communes Millau Grands Causses ont été installés sur l'ensemble de la commune par les agents communaux.



NOUVEAU CHAPITEAU

La commune a acquis un nouveau chapiteau pour les Comités des fêtes. Il répond aux nouvelles normes de sécurité pour des fêtes sereines !

RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Dans la continuité de l'extinction nocturne de l'éclairage public, la commune a obtenu un financement FONDS VERT pour la rénovation de l'intégralité du parc de luminaires de l'éclairage public (passage en LED). Travaux prévus début 2024.

PHOTOVOLTAIQUE

Soucieuse de réduire ses dépenses d'énergie et de s'inscrire dans une démarche environnementale durable, plusieurs projets d'équipements photovoltaïques sont à l'étude : salle communale de Boyne (réalisation 2024) et panneaux supplémentaires sur la Maison des Activités. Le tout avec un objectif d'autoconsommation collective : l'électricité produite alimenterait les bâtiments communaux et l'école.

FRELONS ASIATIQUES : pensez au piégeage !

Avant toute intervention sur un nid de frelons asiatiques, vous devez contacter le référent de la commune de Rivière-sur-Tarn : Monsieur Alain VAISSETTE : 06 37 83 17 32 / 05 65 62 61 27 que nous remercions pour son action efficace en ce domaine.

Toute intervention ne se conformant pas à cette démarche reste à la charge du donneur d'ordre, en référence à la délibération du Conseil Municipal en date du 7 octobre 2014. Nous remercions les habitants qui ont participé à la localisation de certains nids de frelons. Cette année, il a été observé une diminution du nombre de frelons grâce, en grande partie, au piégeage de printemps mis en place par les habitants, et à la destruction de nombreux nids à l'automne dernier.



Rappel de la réglementation

OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT

Penser à protéger son habitation des feux de végétation dès l'automne, c'est investir aujourd'hui pour sa sécurité de demain

Le changement climatique intensifie le risque de feux de forêt et de végétation. La saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement dans de nouvelles régions. Ces dernières années, des feux d'une ampleur inédite ont ravagé plusieurs pays européens et la France n'est pas épargnée.

Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante. Le débroussaillage est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux : il limite leur propagation, en diminue leur puissance et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers. En débroussaillant votre terrain, vous investissez pour votre sécurité.

En France, territoire particulièrement exposé au risque d'incendie, le débroussaillage est une obligation légale.

L'automne et l'hiver sont les meilleures périodes pour effectuer les travaux lourds de débroussaillage. Les végétaux ont perdu leurs feuilles ce qui facilite les interventions. C'est également une période propice à la coupe des broussailles.

Débroussailler, qu'est-ce que c'est ?

Débroussailler vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (portée à 100 mètres dans de rares cas) autour de vos bâtiments ou autre équipement.

Ce n'est ni une coupe rase, ni un défrichage. Le débroussaillage correspond à plusieurs types de travaux : des travaux de réductions fortes de la végétation qui peuvent nécessiter la coupe d'arbres ou d'arbustes, l'entretien qui consiste à maintenir une faible masse de végétaux au sol en coupant les herbes et la broussaille, et le nettoyage qui comprend l'élimination des déchets végétaux et l'éloignement de tout potentiel combustible aux alentours de l'habitation.

Réduire et contrôler la végétation aux abords de son habitation permet de diminuer l'intensité des feux et de limiter leur propagation.

Qui est concerné ?

Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés dans un territoire à risque et à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Vous êtes également concerné si vous possédez une parcelle constructible dans les zones précitées. Les voies de transports sont également concernées.

La réalisation du débroussaillage peut, par ailleurs, nécessiter d'intervenir sur la propriété de vos voisins, car la responsabilité du débroussaillage pèse sur le propriétaire de la construction à défendre. Il vous appartient alors de demander à vos voisins l'autorisation d'accéder à leur terrain et d'y effectuer les opérations de débroussaillage. S'ils s'y opposent, ces travaux seront à leur charge et deviennent de leur responsabilité (administrative et pénale). Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

VOUS DEVEZ DEBROUSSAILLER LES ABORDS DE VOS BATIMENTS, DANS UNE ZONE DE 50 À 100 MÈTRES*



*vous pouvez être amené à intervenir sur le terrain de vos voisins. Ils ont l'obligation de vous y autoriser l'accès, et en cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter la mairie, la préfecture ou vous rendre sur feux-foret.gouv.fr





GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Quand débroussailler votre terrain ?

**Protéger sa maison des feux de forêt,
ça se prépare toute l'année !**



**En automne et en hiver, on réalise
les travaux les plus importants**

L'automne et l'hiver sont les périodes les plus adaptées pour effectuer les travaux lourds de débroussaillage. Les végétaux ont perdu leurs feuilles ce qui facilite les interventions.

C'est également une période propice à la coupe des broussailles.



**Au printemps, on entretient
et on nettoie**

Le grand nettoyage de printemps, c'est aussi valable pour son terrain ! C'est le meilleur moment pour nettoyer ses gouttières et se rendre à la déchetterie pour jeter les déchets de broyage. C'est aussi l'occasion de s'assurer que les réserves de bois ou de tout autre type de combustible sont éloignées de sa maison.

C'est également la période durant laquelle les repousse d'herbes et de broussailles doivent être coupées, avant l'été.



**Pour savoir si vous êtes concerné,
renseignez-vous auprès de votre mairie,
votre préfecture ou sur feux-foret.gouv.fr**

**AYONS
LES BONS
RÉFLEXES**



LES TRAVAUX

du service technique

Entretien de la voirie et des espaces verts, débroussaillage, maçonnerie, travaux sur les bâtiments communaux et l'école, nos agents du service technique sont polyvalents et sur tous les fronts.

Voici, parmi tant d'autres, quelques unes de leurs réalisations 2023.

FONTANEILLES



Restauration abords de la croix et du calvaire chemin du Piédestal



Clotûre de sécurisation chemin d'accès aux caves d'Entre Deux Monts



Végétalisation aire de jeux



Traitement des pyrales du buis aux caves d'Entre Deux Monts

LE BOURG

- Réparation d'un mur de soutènement
- Réparation des barrières de la place de la fête
- Travaux d'entretien



AVANT



APRES

LES TRAVAUX

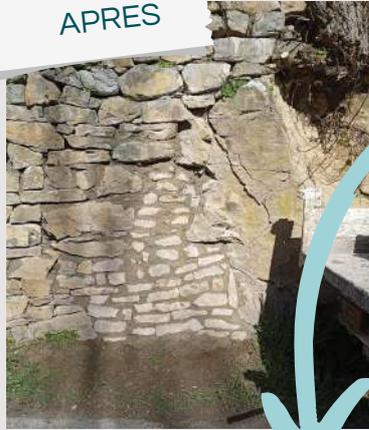
du service technique

LE BOURG

AVANT



APRES



CHATEAU DE PEYRELADE

Avec la participation financière de l'association "Les Amis de Peyrelade"



REMISE EN PLACE DE LA CROIX



AMENAGEMENT DE LA PLACE D'ARMES



BOYNE



MISE EN PLACE DE CLOTURES



RIVIERE-SUR-TARN

ISOLATION ET RENOVATION DES LOGEMENTS COMMUNAUX



Qu'ils soient remerciés pour leur implication et la qualité de leur travail !

LES SERVICES

A NOTER !

Permanences régulières
des assistantes sociales et
du service "Je rénove avec
la Com Com"

Renseignements en mairie.



SERVICE ADMINISTRATIF

Alexandre BALDET

Patricia LASSAUVETAT

Natacha UNAL

Ouverture au public :

LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI
de 8H30 à 12H30

Projets communaux, Etat-Civil, urbanisme,
comptabilité, budget, paye, personnel,
communication, logements communaux...



LA POSTE AGENCE COMMUNALE

Mireille RASCALOU

Ouverture au public :

DU LUNDI AU VENDREDI
de 8H30 à 12H

Heure limite dépôt courrier et colis : 12H

Service courrier et colis

Réexpédition de courrier

Services financiers de dépannage



MAISON FRANCE SERVICES

Jessie BUSSONNET

Ouverture au public :

DU LUNDI AU VENDREDI
de 8H30 à 12H30

Mercredi matin sur rendez-vous

Lundi après-midi sur RDV de 14H30 à 18H30

Accompagnement dans la réalisation de vos
démarches administratives : La Poste, CAF, Retraite,
Pôle Emploi, Assurance maladie, Impôts, Cartes
grises, Ma Prime Rénov', Litiges, Aide aux victimes,
accès Internet.

*Gratuit et
confidentiel !*

Merci !

à l'ensemble du personnel communal
pour son investissement au quotidien.

LES SERVICES



SERVICE TECHNIQUE

de gauche à droite :

Jean-Marie LASMAYOUS

Roland VAISSETTE

Maxence VAISSETTE

Entretien des bâtiments communaux,
espaces verts, fleurissement, voirie, travaux.



ENTRETIEN ET CANTINE

July CUADRADO

Mise en place de la cantine, service cantine,
entretien et ménage des bâtiments
scolaires et communaux.

Le service cantine est également assuré par
Valérie JEAN, Joëlle SALGUES, Mireille
RASCALOU et Virginie MARRO.



ATSEM

Valérie JEAN

Joëlle SALGUES

Remplaçantes :

Virginie MARRO - Aurélie BOYER

Accompagnement des enfants en classe,
garderie, service cantine, entretien.

Du côté de la BIBLIOTHEQUE



La carte est
GRATUITE!



BIENVENUE A LA BIBLIOTHEQUE !

C'est la rentrée littéraire, une nouveauté vous tente mais les livres sont chers, une sélection d'une dizaine de nouveautés, dont le prix Goncourt, est accessible gratuitement à la bibliothèque.

Vous êtes passionné par les polars français et étrangers, il y a vraiment le choix.

Vous avez envie de décorer votre maison, trouver un plat original, de beaux livres de cuisine ou de loisirs créatifs peuvent vous donner des idées.

Vous cherchez un bon album pour lire à votre bébé, assurer la lecture du soir du plus grand, les distraire pendant les vacances : albums, petits romans, livres-CD, contes, mangas, BD, films sont à votre disposition.

Vous avez envie de retrouver un roman aveyronnais, de visiter un site, de préparer une balade : de nombreux ouvrages sur la région vous attendent.

Le programme TV ne vous inspire pas, vous pouvez emprunter un DVD pour une projection familiale ou en solo.

La bibliothèque du village dispose de nombreuses ressources pour apprendre, se divertir, rêver, s'évader, s'enrichir.

Cette année une nouveauté : des bénévoles de la bibliothèque proposent des lectures aux personnes âgées de l'Ehpad sur un thème choisi, une fois par mois.

Nous sommes une dizaine de bénévoles qui vous accueillONS quatre jours par semaine à la bibliothèque, proche de la mairie et de la poste

A bientôt !



LES HORAIRES :

lundi de 9h30 à 11h30

mardi de 18h à 19h30

mercredi de 16h à 18h

samedi de 10h à 12h

TEL : 05 65 59 98 77

Du côté de la GENDARMERIE



Présentation de la brigade :

De gauche à droite

L'adjudant LIGNON Christophe (commandant de brigade), le gendarme COOREVITS Lucie, le maréchal des logis chef MARTINEZ Loïc, le maréchal des logis chef COMPAN Mawrick, le gendarme MARQUES DOS SANTOS Dylan et le gendarme PISTORESI Bastien.

Merci aux gendarmes pour leur présence au quotidien, au service de notre sécurité.

Horaires :

Le lundi de 08h à 12h

Le mardi de 08h à 12h

Le mercredi de 08h à 12h

Le jeudi de 14h à 18h

Le vendredi de 14h à 18h

Le samedi de 08h à 12h

Le dimanche de 15h à 18h

Jours fériés : 9H-12H / 15H-18H en fonction de la demi-journée d'ouverture.

A noter que dans le cadre des projets communaux réalisés en 2022/2023, le bâtiment annexe de la gendarmerie comportant un logement et des garages a été entièrement rénové afin d'améliorer sa performance énergétique, pour un coût total de 80.000 €.

Tel : 05 65 59 81 03
Demande d'intervention
ou URGENCES : 17

IMPORTANT !

L'attestation de recensement citoyen est obligatoire pour pouvoir s'inscrire à diverses épreuves (BAC, examens, permis de conduire...).

Renseignements en mairie.

**BIENTÔT
16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT**

JDC

**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

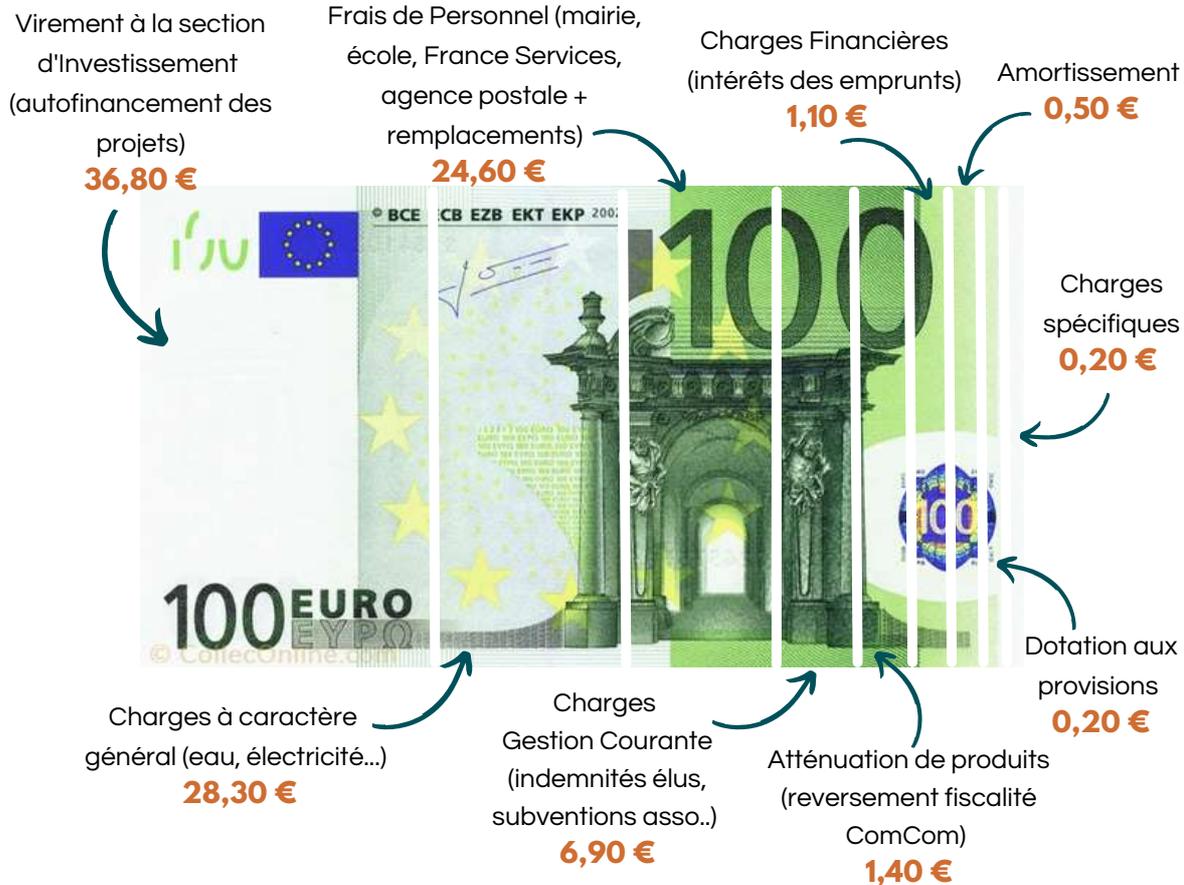
www.defense.gouv.fr/jdc

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DE SERVICE NATIONAL

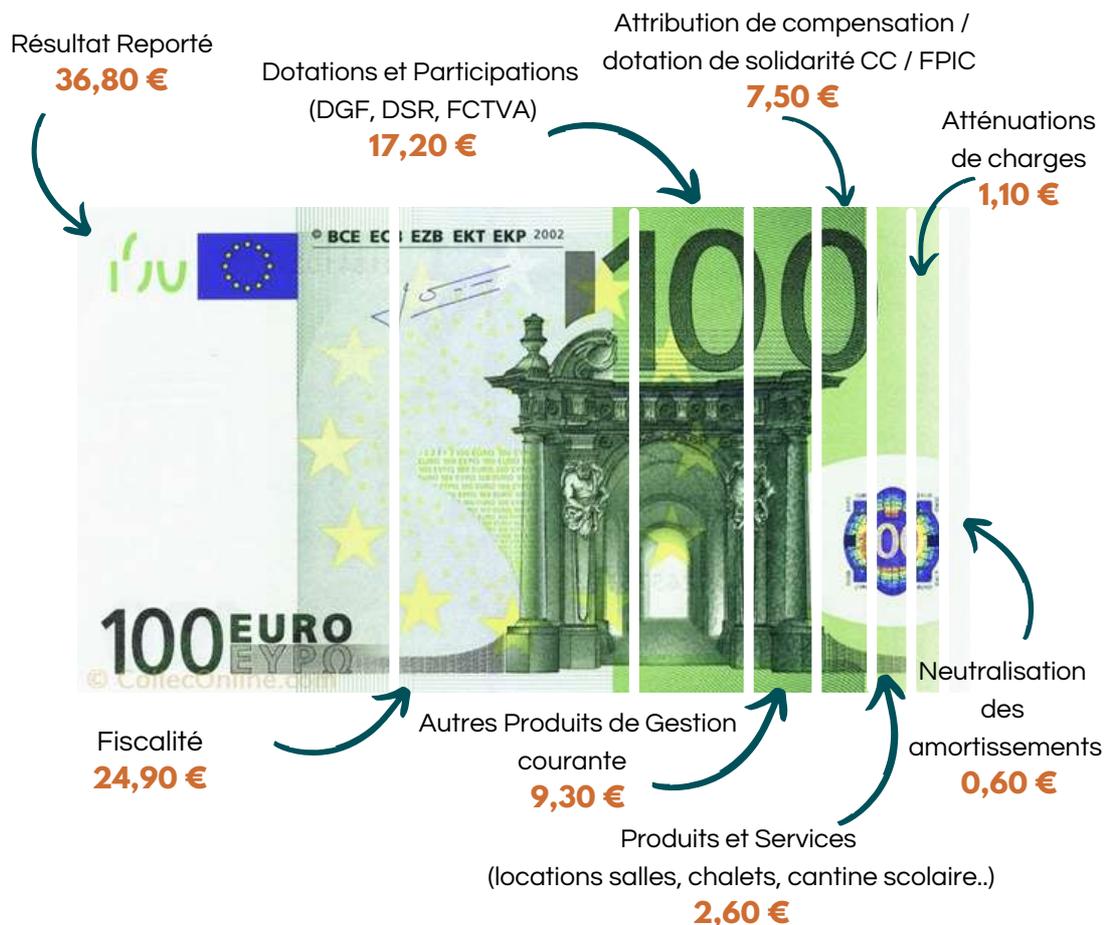
DEFENSE .GOUV.FR

Section de fonctionnement
équilibrée à hauteur de 1.613.000 €

Dépenses



Recettes



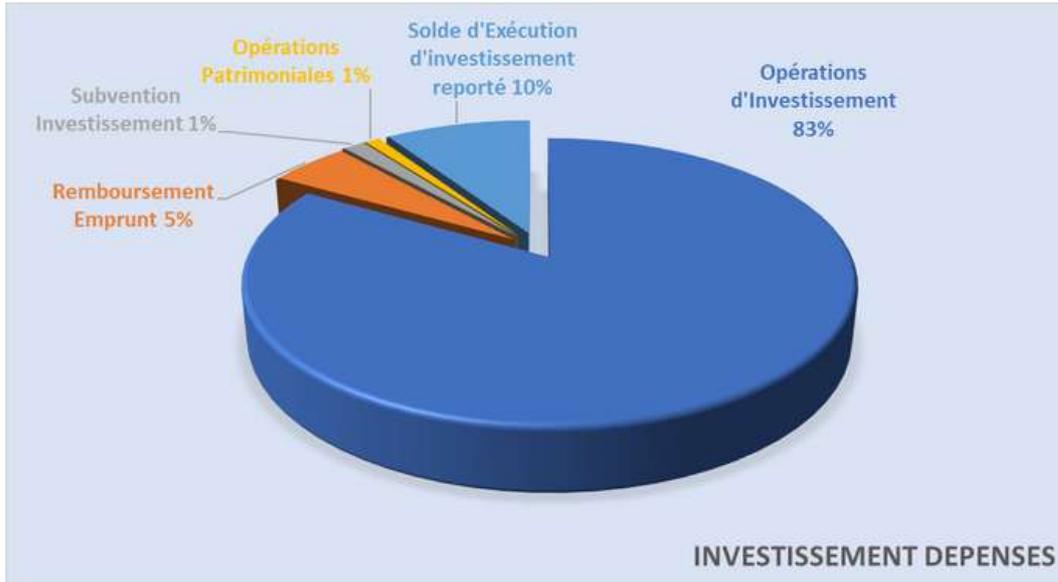
BUDGET

fonctionnement

Section d'investissement 1.575.000 € d'investissements budgétisés en 2023

BUDGET

investissement



INFO BUDGET



Malgré une dotation de l'Etat qui diminue drastiquement depuis 2014 (- 60 000 € cette année), des coûts sur l'énergie, les matériaux et les matières premières qui ont considérablement augmenté, la commune continue à mener au mieux ses projets.

Le Conseil Municipal a souhaité maintenir à l'identique les taux d'imposition 2023, sans voter d'augmentation depuis 2018.

De plus, les Conseillers n'ont pas souhaité avoir recours à l'emprunt : les nouveaux projets d'investissement (ci-contre) seront pris en charge par la commune avec sa capacité d'autofinancement nette qui s'élève cette année à 151 780 €, liée notamment à une gestion rigoureuse de son budget de fonctionnement.

Les opérations d'investissement 2023 (projets communaux)

- Rénovation du Piédestal (page 6)
- Rénovation de la Chapelle Saint Christophe (page 8)
- Aménagement du cœur de Village de Boyne (page 9)
- Aménagements de sécurité (page 12)
- Rénovation de l'éclairage public (page 13)
- Equipements photovoltaïques (page 13)
- Réfection des chéneaux de l'école et réparation des toits de l'église et du bâtiment square de la Poste à Rivière
- Plan d'adressage communal
- Acquisition matériel technique (tondeuse)

ECOLE PUBLIQUE

Marie Rouanet

LA VIE DE L'ECOLE

Depuis la rentrée de septembre 2023, l'école compte cinq classes.

En maternelle, 46 élèves sont scolarisés dans les classes de Mme Chatelain et Mme Portalier.

En élémentaire, 54 élèves sont répartis dans trois classes : Mme Aigouy-Abriol (CP-CE1), Mme Gély/Mme Geoffroy (CE1-CE2) et Mme Charlet (CM)

Au total 100 élèves sont scolarisés.

Contact :

Tel : 05 65 59 81 55

E-mail :

ce.0120588Z@ac-toulouse.fr



Nouvelle classe de
Mme CHATELAIN

ECOLE PUBLIQUE

Marie Ronanet

LES SORTIES ET PROJETS CULTURELS

Défilé de printemps



Visite du musée
Soulages et de la
cathédrale de
Rodez

Concert de
musique à la
Maison du
Peuple



Participation à
l'exposition artistique
éphémère la Grande
Lessive

Communauté de Communes Millau Grands Causses

Vélicausses, « essayer, c'est l'adopter »

Depuis le mois d'avril 2023, l'opération « Vélicausses » connaît un véritable succès. Ce service de location de vélos à assistance électrique (VAE) compte d'ores et déjà près de 71 adhérents.

Proposé à tous les habitants (majeurs) du territoire de Millau Grands Causses, ce service à 1€ par jour permet de proposer une solution alternative aux déplacements quotidiens (souvent motorisés).

À ce jour, 30 vélos sont mis à disposition par la Com'com.

Plusieurs options s'offrent aux usagers :

- la possibilité de louer le vélo sur 3 ou 6 mois ;
- le vélo peut être équipé en fonction des besoins du foyer : siège ou remorque enfant, remorque marchandise... (les options nécessitent un supplément tarifaire).

N'hésitez pas à vous inscrire :

sur le site de la Com'com : cc-millaugrandscausses.fr

ou auprès de Lucien Prunier, Monsieur vélo : 06 19 64 52 25

ou directement par mail à :

lld.velomillau@cc-millaugrandscausses.fr



Millau Grands Causses accueillera la Flamme Olympique, le 13 mai 2024 !

Symbole fédérateur international, la Flamme Olympique fera étape dans les villes du collectif Millau-Sète-Montpellier, avant d'atteindre Paris pour l'ouverture officielle des Jeux Olympiques en juillet 2024.

En concertation avec les associations, clubs et écoles de la Com'com, une fête sportive populaire sera organisée afin de célébrer cet événement qui deviendra historique.

Nos ambassadeurs :

C'est lors du Forum des Associations de Millau qui s'est tenu en septembre dernier, que Natacha Burg et Thomas Richard ont été tirés au sort pour devenir les porteurs de flamme officiels du territoire, au nom du mouvement paralympique et olympique.

Natacha, championne de France de football féminin en 2000, est très impliquée dans la vie associative millavoise. Thomas possède un très solide palmarès en kayak freestyle et participait en octobre dernier aux championnats du monde de la discipline aux États-Unis.

Ces deux ambassadeurs sauront incarner, aux côtés de 13 autres relayeurs, les valeurs fédératrices du sport.



SYDOM Aveyron

Syndicat Départemental des Ordures Ménagères

Tri des emballages et des papiers : les erreurs à ne pas commettre !

Depuis deux ans, les Aveyronnais déposent l'ensemble de leurs emballages en carton, papier, plastique, acier et aluminium dans la poubelle jaune. Une fois collectés, ces déchets d'emballages et de papiers sont acheminés vers ECOTRI, le centre de tri départemental basé à Millau pour être séparés par matière avant leur expédition vers des usines de recyclage.

Malgré des consignes de tri plutôt bien intégrées par les habitants, certaines erreurs circulent quotidiennement sur les tapis du centre de tri. Ces erreurs représentent 21% du flux entrant, soit un poids moyen de 13,6 kg par habitant et par an. Un chiffre qui peut sembler élevé mais qui est à nuancer puisqu'une erreur de tri pèse généralement plus lourd qu'un emballage. Toutefois, certains de ces déchets non conformes sont problématiques et peuvent causer des dommages matériels ou blesser les agents de tri.

Point sur les principales erreurs de tri et leurs conséquences :

- Les déchets inflammables : les batteries, les piles, les appareils électriques et électroniques, les bonbonnes de gaz, les téléphones portables présentent un risque majeur d'incendie ou d'explosion
- Les déchets coupants / tranchants : le verre cassé, les rasoirs, les cutters, les outils de bricolage présentent un risque de coupures et de blessures des agents
- Les déchets hygiéniques et piquants : les seringues, les perfusions, les poches médicales, les masques souillés, les mouchoirs en papier, les couche-culotte, les tampons et serviettes hygiéniques, les pansements, les compresses risquent de contaminer les agents par des virus ou bactéries engendrant des conséquences graves sur leur santé.
- Les déchets longs ou volumineux : les câbles électriques, la ficelle agricole, la rubalise, les films de palette, les tuyaux d'arrosage, les sangles, les bâches, les rouleaux de tapisserie, les grands cartons et les tubes, les balais, les parapluies, les pneus provoquent des blocages et des pannes. Ils dégradent également les convoyeurs ou tapis du process mécanique, obligeant un arrêt des machines durant plusieurs heures.
- Les textiles : les couvertures, les coussins, les chaussures peuvent occasionner des pannes de machines par les bourrages provoqués dans certains équipements de séparation de la chaîne de tri.
- Les produits dangereux (soude, acide, produits décapants, produits chimiques toxiques, acides ou solvants...) : contiennent des substances dangereuses pour la santé et l'environnement. Ils sont à l'origine de brûlures sérieuses des agents ou de pollution.



Pour rappel, ces déchets pourraient facilement être orientés vers les filières appropriées grâce à la vigilance et au civisme des habitants dans leur geste de tri. En effet, ces déchets peuvent être pris en charge en vue d'être recyclés, valorisés ou traités dans des filières dédiées quand ils sont apportés en déchèteries, ou dans des points de collecte spécifiques (magasin, pharmacie, borne textile, etc.).

Retrouvez plus d'infos sur :

trionstouslesemballages.fr ou au 05 65 68 34 49

Syndicat Départemental des Ordures Ménagères

<https://www.sydom-aveyron.com/> -

VIE ASSOCIATIVE

ACALP : CHATEAU DE PEYRELADE

Une saison musicale à Peyrelade !



Durant l'été 2023, c'est une ambiance musicale qui a résonné sur le Château de Peyrelade. L'association a organisé le 8 Juillet un concert avec la chanteuse Iléa et ses deux musiciens. Les notes celtiques et la voix de la chanteuse ont enchanté le public ce soir-là.

Peyrelade a une nouvelle fois accueilli le festival « Des sites et des sons » de l'Office de Tourisme Millau Grands Causses, le 24 Août. Après une journée de canicule, la température a baissé pour permettre d'accueillir les groupes : chansons a cappella avec Sana Essoufi puis le duo folk/chant Opale suivi de la chanteuse franco-grecque Daphné Kritharas et pour finir le violoniste performeur SaintV.

Ces événements n'ont été possible qu'avec l'engagement des bénévoles de l'ACALP présents pour accueillir et aider au bon déroulement des différentes animations et également hors saison pour réaliser divers travaux d'entretien du site. Merci à eux pour leur participation.

Le site ouvert du 8 Avril au 5 Novembre a accueilli 21 600 visiteurs, un record depuis l'ouverture du château au public et une évolution de plus de 30% par rapport à 2022. Malgré la chaleur du mois d'Août et la pluie pour Halloween, les familles sont toujours aussi nombreuses à venir découvrir les animations et les nouveautés proposées à Peyrelade.



Fortes de ces résultats très encourageants, l'association ACALP prépare de nouveaux projets pour accueillir toujours dans de meilleures conditions ses visiteurs et leur offrir de nouvelles animations et expériences de visites.

L'association est toujours à la recherche de toutes les bonnes volontés pour aider à animer, entretenir et faire vivre la forteresse. L'association remercie les commerces et les artisans qui nous aident tout au long de l'année.

Envie de rejoindre l'association ? Demandez votre carte de membre (10 €) et devenez Seigneur de Peyrelade !



Tel : 05 65 62 21 34 / E-mail : contact@chateaupeyrelade.com

Ouvert d'avril à Toussaint.

Horaires et infos sur : www.chateaupeyrelade.com

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DES CAVES A VIN D'ENTRE DEUX MONTS

2023 : une année bien remplie !

Cet été, c'est avec succès que le site des caves s'est animé aux sons des concerts de la musique irlandaise du trio O'Dinkys et des chants occitans du Festenal de la Muse.

L'association a également gardé ses traditions avec l'organisation :

- d'un déjeuner aux trénelles à Fontaneilles,
- du repas du berger,
- d'une rando gourmande du col d'Entre-Deux-Monts aux caves en passant par le château de Peyrelade. Les participants ont pu déguster charcuterie et fromages régionaux, vins de Boyne et de Rivière et admirer nos magnifiques paysages. La rando s'est terminée autour d'un dîner en musique avec L'Echo des Avens,
- des visites guidées avec collation qui permettent de découvrir les caves et leur histoire.

Par ailleurs, pour sauvegarder la beauté du site, des membres de l'association avec l'aide de la mairie ont tenté de préserver les buis en luttant contre la pyrale.

Si vous souhaitez découvrir l'association et ses projets 2024, vous serez les bienvenus à l'Assemblée Générale prévue le :

Samedi 6 janvier 2024, à 11 heures, Salle Lou Cantou à Fontaneilles.



Tel : 06 77 05 40 62

E-mail :

cavesentredeuxmonts@gmail.com

Site : cavesentresdeuxmonts.fr



E-mail :

lachouettebidule@laposte.net

LA CHOUETTE BIDULE

L'association La Chouette Bidule à Fontaneilles souhaite favoriser les moments d'échange entre les habitant.e.s.

Nous proposons un café Bidule, tous les 1ers samedi matin du mois à la salle Lou Cantou de 10h à 12h.

Afin de garder le contact entre nous pendant l'hiver qui arrive, toutes les générations peuvent participer, de Villeneuve à Fontaneilles...

C'est un plaisir de voir Andrea grandir, de s'échanger quelques plantes, de préparer un gouter de Noël et bien plus encore.

C'est avec plaisir que nous vous y retrouverons!

La collégiale de l'association la Chouette Bidule

VIE ASSOCIATIVE

MULTI ACCUEIL COPAINS CALINS

Une nouvelle dynamique au Multi-accueil Copains-Câlins !

La petite crèche « Copains-Câlins », implantée à Aguessac, accueille les enfants de la Vallée du Tarn âgés de 2 mois ½ à 6 ans. Avec un agrément de 22 places simultanément, la structure propose deux types d'accueil : un accueil régulier et un accueil occasionnel.

En 2023, l'équipe a connu un renouvellement de ses professionnels qui ont insufflé une nouvelle dynamique.

Le fonctionnement du multi-accueil reste le même : un bureau de parents bénévoles, dont M. Cédric CAPONE est actuellement le Président, qui assure la gestion administrative de la structure en lien étroit avec la directrice. Les communes de la Vallée du Tarn (Aguessac, Paulhe, Compeyre, Rivière-sur-Tarn, Verrières, La Cresse et Mostuéjols) sont propriétaires des locaux et en assurent l'entretien.

En cette année 2023, le multi-accueil a participé au festival « livres en calades » à Mostuéjols. Les enfants et professionnels ont rencontré Sara Gavioli et ont participé à son atelier, suivi d'un repas partagé. Des spectacles inspirés des livres ont été proposés aux enfants et ouverts aux familles.

Dans le cadre du dispositif des livres et des bébés ; nous avons accueilli Lucie Félix, les enfants ont pu explorer son exposition pendant une semaine. Grâce au dispositif un « p'tit dej' parentalité » avec une lectrice professionnelle.



Multi-Accueil associatif
des Gorges du Tarn Copains-Câlins
5 Lotissement du Bosquet
12 520 Aguessac
Tel : 05 65 61 05 14
E-mail : 12copains.calins@orange.fr
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30



Diverses sorties/activités ciblées ont également été proposés aux enfants :

- en Février une sortie à la ferme d'Aldigues, la mairie de Verrières nous a permis de nous y rendre en mettant à disposition un bus ;
- en Juillet, une journée en plein air de 7h30 à 18h30 au stade d'Aguessac, ce fut une belle expérience ;
- en Octobre, les enfants ont découvert de nombreux goûts/odeurs lors de la semaine du Goût et ont réalisé une soupe à partager avec leurs parents.

En interne, l'équipe a continué à se former sur la lecture à haute voix pour les 0-3 ans grâce à la dernière année du dispositif Des livres et des bébés proposés par la Médiathèque Départementale Aveyron et soutenu par le SIVOM. Tous les professionnels ont été formés en début d'année à la SST « Sauveteur Secouriste du Travail ». Certaines professionnelles ont bénéficié d'une formation sur la pratique de la communication gestuelle associée à la parole, sur les pratiques d'hygiène en restauration collective, ainsi que sur la parentalité. De plus, l'équipe continue à bénéficier des Analyses des Pratiques Professionnelles.

VIE ASSOCIATIVE

Quelques stagiaires ont pu être accueillis pour découvrir les métiers de la petite enfance.

Suite à notre partenariat avec le « Petit Collectif de la Vallée » nous avons organisé avec l'association « Envie Enjeux » deux conférences et des actions sur 4 communes de la Vallée à destination des familles.

Auprès des enfants, les bibliothécaires d'Aguessac, fidèles au poste, sont venues chaque mois présenter de nouveaux livres.

Au printemps, les plus grands ont pu remettre en route le « jardin » de la crèche. Les parents ont été présents – et nous les remercions – pour ce projet « jardin », mais aussi pour des travaux de rangement et de bricolage.

Coté festivités, la crèche-party a cette année encore eu lieu en juin ainsi qu'un apéro de rentrée en septembre, l'occasion pour les parents, professionnels et enfants de se retrouver lors d'un moment convivial.

Des recherches ont été faites pour trouver un nouveau fournisseur pour les repas suite à l'arrêt de notre traiteur actuel. Les parents du bureau ont été actifs et impliqués pour cette démarche.

A noter encore, suite au départ du Dr ALEXANDRINE, la continuité de ses missions est assurée par Claire BESOMBES, infirmière-puéricultrice libérale à Millau, dans le cadre des fonctions de référent santé accueil inclusif.

Bientôt 2024, et déjà, les projets sont nombreux : travaux de rénovation des locaux et augmentation de la capacité d'accueil, une réflexion sur le projet pédagogique, une réflexion sur diverses actions comme la semaine « Non-Violence Educative Ordinaire », la semaine de la Petite Enfance, des sorties...

A suivre !



SIVOM TARN ET LUMENSONESQUE

L'eau : une ressource à préserver...

Cette année 2023 "écoulée" a de nouveau dû faire face à une gestion rigoureuse du service de l'eau potable et d'assainissement.

L'évolution climatique avec un déficit de la pluviométrie, nous oblige à réfléchir, apporter des solutions pour assurer le service à nos habitants. Ces services ont des coûts financiers non négligeables et il est donc nécessaire d'utiliser l'eau avec raison.

Pour l'assainissement, le coût de l'énergie (comme tout le monde le sait) est élevé et pénalise aussi le fonctionnement de nos postes de refoulement. Moins d'eau propre consommée égale moins d'eau usée à traiter.

Des gestes, élément important, perturbent nos installations : les lingettes et autres objets soi-disant dégradables, arrivent à obturer les réseaux et mettre en contrainte nos pompes. Pour information, le remplacement d'une pompe varie entre 2500 à 4000 euros !

Il est par conséquent recommandé de faire attention par des gestes simples, réfléchis et responsables pour la pérennisation de nos ouvrages.

Rue de la Gare - 12520 Aguessac
Téléphone : 05 65 59 82 07

VIE ASSOCIATIVE

CENTRE DE LOISIRS 1,2,3 SOLEIL

La directrice Virginie FABRE, la directrice adjointe Lydie PLANO (nouvellement entrée), l'animatrice Virginie MARRO et tous les membres du bureau, remercient chaleureusement, les élus, le SIVOM, les interlocuteurs de la CAF pour leurs aides respectives dans la mise en place de ce nouveau bureau.

Cette équipe dynamique et motivée, composée de parents bénévoles, proche du personnel d'encadrement et des familles, se dévoue sans compter afin de pérenniser ce service d'accueil essentiel pour tous nos enfants.

Le centre de loisirs concerne un grand nombre de familles, et pour permettre à cette association de fonctionner dans de bonnes conditions, quelques mises au point ont été nécessaires, pour que cette structure perdure.

« 123 SOLEIL » est conçu pour les enfants de 3 à 12 ans de la vallée du Tarn, fonctionnant avec un personnel qualifié et attentionné, avec qui il est facile d'échanger au quotidien.

Les animations proposées au cours de l'année ont été, une nouvelle fois, variées et ponctuées de sorties : Microplis, Journée de l'Antique, Accro parc du Mas, centres itinérants à la découverte de nos villages. A travers les différents programmes 1-2-3 Soleil mise beaucoup sur le lien intergénérationnel avec nos aînés de la maison de retraite. Les enfants du centre se rendent à l'E.H.P.A.D. Beau Soleil à Rivière-sur-Tarn pour partager différentes activités manuelles (peintures, cuisines, sport, etc.).



Ces échanges sont enrichissants pour tous, petits et grands ! C'est un lieu qui permet également de former des stagiaires et propose des contrats de vacances.

L'accueil de loisirs est basé dans les locaux de l'école de Rivière-sur-Tarn, soutenu par tout un ensemble de communes partenaires : Aguessac, Paulhe, La Cresse, Verrières, Mostuejols, Compeyre, Rivière-sur-Tarn bien-sûr, conjointement à la CAF et à la MSA, qui sont signataires de la convention Territoriale Globale participant au financement de la structure.

Nous noterons un grand point positif, une augmentation de la fréquentation du centre pour cette année 2023.

Toute l'équipe vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !



« 123 SOLEIL » est ouvert de 07h30 à 18h30

- Tous les Mercredis de l'année scolaire (sauf fériés).
- Les « petites vacances » : d'HIVER, de PRINTEMPS et de TOUSSAINT. (sauf pour les vacances de NOEL !)
- Les « Grandes Vacances » d'ETE (sauf la semaine du 15 AOUT)

L'accueil peut se faire :

- A la journée, à partir de 07h30 jusqu'à 18h30 AVEC ou SANS repas.
- Ou à la ½ journée, AVEC ou SANS repas :

Matin : A partir de 07h30 – 12h30 (sans repas)/ ou 13h30 (avec repas).
Après-midi : A partir de 13h30 et jusqu'à 18h30.

Les inscriptions doivent se faire sur le logiciel INOE

<http://espacefamille.aiga.fr/10074412>

Tout nouveau parent doit créer son compte sur cette plateforme.

La directrice Virginie FABRE tient une permanence à la mairie de Rivière-sur-Tarn tous les lundi matin. Ne pas hésiter à la rencontrer si vous avez des difficultés pour créer votre espace ou inscrire vos enfants.

Egalement joignable par téléphone au :

06 75 12 48 98 ou par mail
loisirs123soleil@orange.fr

VIE ASSOCIATIVE

APE DE L'ECOLE MARIE ROUANET

Une association de parents d'élèves dynamique !

L'APE, c'est l'Association des Parents d'Elèves de l'école de notre village, elle a pour but de permettre le financement de projets, en faveur de nos enfants, tout au long de leur scolarité. Voici quelques exemples de subventionnements par l'APE l'année dernière; l'Association Chakana est intervenue lors de 5 journées d'ateliers d'expression corporelle pour chaque classe. Les enfants du CP jusqu'au CM2 ont pu faire de la natation à la piscine de Millau. Des sorties au théâtre, au cinéma, des abonnements à des magazines et à des sites informatiques ont été financés...

Afin d'approvisionner nos comptes, l'année scolaire 2022-2023 a été remplie d'évènements pour nos membres ; participation en tant que bénévoles au Festival et à l'Hivernale des Templiers ainsi qu'au Tarn Valley Trail ; ventes de chocolats et de sapins de Noël, organisation du quine et du vide grenier, soutien et aide aux personnels scolaires lors du défilé de Carnaval et pour réaliser la Fête de l'école avant les grandes vacances.

2023 - 2024 s'annonce également riche en projets , les membres actifs, nouveaux et anciens, sont toujours autant impliqués et motivés à offrir de leur temps, et s'investir dans les missions qui permettront de récolter des fonds pour nos enfants scolarisés en maternelle et élémentaire.

L'APE remercie tout le personnel de la Mairie pour l'accompagnement administratif et l'implication dans la mise en place des installations. Merci aux artisans et commerçants de la commune et des communes alentours que nous sollicitons pour obtenir des dons et/ou avec qui nous travaillons. Merci aux riviéroises et riviérois qui participent avec plaisir aux manifestations. Merci aux familles qui soutiennent l'association. Merci aux membres actifs qui dynamisent l'APE.

L'APE vous présente ses Meilleurs Vœux pour l'année 2024 !



SOIREE LIVRES EN CALADES Vendredi 24 novembre à 20h30

Des lectures pour
FRISSONNER ...

Et des boissons chaudes
pour se réchauffer!



LIVRES EN CALADES change de forme !

Durant deux années, la fête du livre jeunesse a investi les calades du village de Mostuéjols, les enfants de la vallée qui avaient rencontré en classe des autrices d'albums les retrouvaient en famille salle des Arziolles un dimanche de mai, ainsi que libraire, éditeur, artistes, conteuse.

L'association a décidé de vivre d'autres aventures : au long de l'année des soirées lectures, des animations artistiques seront proposées à Mostuéjols pour les habitants de la vallée enfants et adultes. Au programme : soirée Soupes Gourmandes en mars, Atelier Gravure en mai, Balade Contée en juin ...

A bientôt donc !

Isabelle Castagnetti et Cécile Denis

VIE ASSOCIATIVE

TEMPS LIBRE

Toujours de nouvelles activités pour dynamiser la Vallée !

Depuis plus de trente ans, l'association Temps Libre vous propose de multiples activités hebdomadaires, pour les petits et les grands.

Cette année deux nouvelles activités ont pu être mises en place sur la commune :

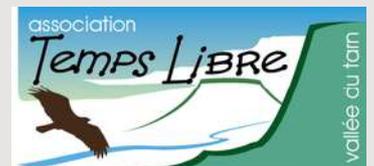
- les ateliers numériques ont un réel succès, depuis le mois de septembre pour tous renseignements, contacter Bénédicte Gaillard au 06 32 89 76 48.
- Coté sport : Mélanie Lavabre de Mel la forme a rejoint l'aventure ; le rendez-vous est fixé le jeudi soir à Boyne. Pour tous renseignements, contacter Mélanie Lavabre au 06 26 24 50 90.

Les activités faisant partie de l'ADN temps continuent leur chemin ! Ainsi vous pouvez retrouver le judo, le yoga, et le qi gong : les lundis et jeudis. Pour toute information, contacter Pauline au 06 30 13 56 37.

ON RECRUTE : L'association temps libre recherche des personnes voulant donner leur temps : afin de proposer encore plus de festivités sur notre commune !

L'équipe de temps libre vous souhaite une bonne année 2024 et vous donne régulièrement rendez vous pour des événements conviviaux et festifs.

Restez connectés ! Facebook : Temps libre



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Les membres du bureau et les licenciées de l'association de "Gymnastique Volontaire des Gorges" vous présentent leurs Meilleurs Voeux pour l'année 2024.

Les cours ont lieu le jeudi à 20h15 à la Maison des Activités et des Services de Rivière Sur Tarn.

Lors des séances de Gymnastique Volontaire proposées par Charlène, vous allez pratiquer une activité physique et sportive adaptée alliant travail et convivialité : renforcement musculaire, assouplissement, cardio-respiratoire, L.I.A, sans oublier la coordination, l'équilibre et les séquences de stretching...

Tout cela en musique et dans la bonne humeur. Venez nous rejoindre pour passer un très agréable moment et garder la "pêche" ! Pour plus d'infos : maury.regine@orange.fr

VIE ASSOCIATIVE

MOTOCUB RIVIEROIS

A ce jour, nous sommes 21 adhérents au sein du moto-club venant de plusieurs départements.

Cette année le MCR a organisé 5 sorties.

Le 17 et 18 juin, le 16ème rassemblement avec comme nouveauté l'hébergement au camping de Rivière où nous étions 125 personnes sous un soleil et cette année la visite du belvédère des Vautours.



Du 15 au 22 septembre, la découverte du Jura et des Vosges : 2380km parcourus, 6 membres ont participé et le GP de Barcelone comme chaque année où nous étions 18 personnes.

Le 08 et 09 juin 2024, aura lieu notre 17ème rassemblement, une étape intermédiaire du championnat de France Tourisme FFM et en septembre 10 jours aux Baléares en moto.



Pour tout renseignement, contacter Eric au 05 65 59 70 32 ou au 06 79 67 14 01.

ou suivez notre site : <http://mc.rivierois.free.fr>

Notre siège social se trouve au (Camping canoe des gorges du Tarn) de Rivière sur Tarn .



ÉCURIE DES GRANDS CAUSSES

L'Écurie des Grands Causses Historic se réunira en Assemblée Générale le vendredi 26 janvier 2024 à partir de 21h à la salle des fêtes de Boyne.

Une sortie nocturne devrait avoir lieu courant du 1er trimestre 2024, date à définir. L'édition 2024 de la montée historique du Buffarel devrait avoir lieu le dimanche 16 juin 2024.

Le livre « La Course de Côte de Millau Buffarel » est toujours disponible à la vente au tarif de 30€.

Vous pouvez nous joindre sur notre page Facebook ou nous contacter par e-mail !

Sportivement.

Olivier LACROIX,

Secrétaire de l'Écurie des Grands Causses Historic.



Page Facebook :

<https://www.facebook.com/Ecurie-des-Grands-Causse-Historic-1661564210748042>

Email : egch12640@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

CLUB DES BONS VIVANTS

Une année bien remplie pour des aînés dynamiques !

Nous commençons l'année avec des lotos, jeux, goûters, galettes, bugnes...

Le 16 mars départ pour une balade Cévenole. Visite de la ville d'Uzès, un patrimoine unique composé de ruelles et places ombragées où se trouve la halle aux herbes, un marché authentique qui regroupe des plantes sauvages. L'après-midi, visite du Pont du Gard, site classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO en 1985. Un guide nous a expliqué la construction de cet ouvrage.

Le 27 avril, direction la Vallée de la Dourbie. A Nant, nous voici sur la place du Claux face aux halles pittoresques datées de 1760. Une halte s'impose à l'Eglise Saint Pierre, abbatale romane du XI et XII^e siècles. Après un copieux repas, nous nous sommes installés pour la cabaret Crazi-Roc. Chants, danses, beaux costumes de paillettes ont apporté du bonheur et de la joie aux spectateurs.

Le 8 juin, départ vers l'Aubrac. Au village de Vines, capitale mondiale de la cornemuse, un guide musicien nous présente plus de 100 modèles et nous explique l'évolution de leur musique. A Lavastrie, nous sommes accueillis par des bœufs attelés au joug. Pendant le repas, l'accordéoniste anime, avec des danses choisies par les participants.

Fin juin, c'est le traditionnel repas champêtre à Saint Hilarin, journée appréciée par tous.

Septembre, c'est la rentrée, nous commençons par une pièce de théâtre avec la troupe « Cansons et Répapiades » : une soirée de rires et d'applaudissements. Le 28 septembre, le club s'est retrouvé pour un repas au restaurant du Viaur à Ségur.

Le 10 octobre, une belle journée à Millau est proposée à la salle des fêtes pour une rencontre avec le Club de l'Amitié. Repas et danses ont permis à tous de passer une belle journée !

Le 19 octobre, direction La Méditerranée, visite des marais salants qui s'étalent en bordure de Gruissan. Nous avons découvert les secrets du lac rose, suivi d'un déjeuner au restaurant. L'après-midi, départ en bateau vers la côte des roses en bordure du massif de la Clape. Au retour, nous visitons l'église Notre Dame, située au pied de la tour Barberousse qui surplombe le château fort.

Après cette escapade, retour en Aveyron accompagné de chansons et de blagues dans la bonne humeur !

Les aînés souhaitant rejoindre le "Club" sont les bienvenus !



Sortie à Uzès

VIE ASSOCIATIVE

EHPAD BEAU SOLEIL - Tiers-Lieu Les Terrasses du Soleil

L'EHPAD Beau Soleil de Rivière-Sur-Tarn bien connu sur le territoire a mis en place en 2023 un projet de « tiers lieu » subventionné pour une année par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie. Ce projet a eu pour but « d'ouvrir » l'EHPAD aux habitants locaux. De nombreuses activités ouvertes à tous ont pu être organisées au sein de l'EHPAD et dans son très joli parc. Un grand merci à toutes les personnes ayant osé franchir le seuil de la porte pour participer à ces activités intergénérationnelles : de la pâtisserie, du tricot, du patois, de la lecture, du sport du bien-être, des dégustations et même des concerts ! Un grand merci également aux bénévoles impliqués dans le projet. Pour suivre les actualités de l'EHPAD et du tiers lieu, rendez-vous sur la page Facebook : Ehpads beau soleil et tiers lieu. Pour nous contacter : tierslieu@ehpad-beausoleil.com. En 2023, le personnel tout entier de l'EHPAD a continué d'accompagner nos résidents dans un esprit chaleureux et familial. Nous avons fêté les 60 ans de l'établissement : à cette occasion un repas et des animations sur le thème du cabaret a eu lieu en octobre à la maison des activités de Rivière-Sur-Tarn, nous remercions la municipalité d'avoir contribué à cet événement.

Nous réfléchissons activement à des solutions pour maintenir cette belle dynamique sur notre territoire en 2024. Affaire à suivre...

Le chantier du nouvel E.H.P.A.D quant à lui a bel et bien commencé. Le nouvel établissement, plus proche de la mairie et des commerces du village d'une capacité identique de 70 places devrait ouvrir ses portes en fin d'année 2025.

L'équipe de l'EHPAD Beau Soleil.

L'association Abbé Delmas et la Fondation OPTEO.



Quelques mots sur l'Association "Abbé DELMAS"...

L'association « Abbé Delmas » est une association à but non lucratif dont ses membres sont bénévoles. Elle a vu le jour en 1963. Propriétaire des lieux, elle a eu, depuis, l'entière responsabilité de la gestion et du fonctionnement de l'Ehpads Beau Soleil situé à Rivière-sur-Tarn.

Depuis 1985, cinq Présidents se sont succédés et se sont attachés à poursuivre l'œuvre entreprise : Madame GOT, Madame Marie-Thérèse ROQUES, Monsieur Bernard MAURY, Monsieur Jean-Claude TUVI et Monsieur Philippe PILON.

Depuis 1963, bien des choses ont changé. Afin de répondre au mieux aux besoins des résidents et du personnel, l'association « Abbé Delmas », en 2013, sous l'impulsion de son Président M. Bernard Maury, a sollicité l'aide d'une association plus importante : la Fondation OPTEO, qui a pour but de prodiguer un accompagnement adapté aux personnes en situation de handicap, de fragilité sociale, ou de dépendance.

Ce partenariat et le concours de l'ARS Occitanie et du Département a permis de lancer le projet de construction de la nouvelle résidence qui devrait voir le jour en septembre 2025.

À ce jour le bureau de l'association est composé de 5 membres : M. Philippe PILON, Président, M. Marc GOSSELIN, Vice-Président, M. Jean-Marc GAFFARD, Trésorier, M. Bernard MAURY, Secrétaire, M. Christian FORIR, Maire de la commune et Secrétaire adjoint.

VIE ASSOCIATIVE

COMITE DES FETES DE BOYNE

Cette année 2023 a marqué le renouveau du comité en effet après plusieurs années de présidence, Amélie a laissé sa place à Jérémie qui reprend l'association.

Le samedi 10 juin le comité avait organisé une soirée Tapas suivi par une aide quelques semaines plus tard à l'organisation de la montée du Buffarel.

Les 4,5 et 6 août, Boyne était en fête avec la traditionnelle fête du village où petits et grands étaient venus partager et se retrouver autour d'un verre à la fontaine ou sous le nouveau chapiteau au son de la musique. Malgré une météo mitigée la fête fut un succès grâce aux habitants de la vallée et un comité toujours aussi dynamique.

Le 30 septembre le comité aidé par les Boynards s'occupaient du ravitaillement des 100 kms sous une forte chaleur.

Dans la vie du village, il y a aussi eu le porte à porte des enfants pour Halloween et le partage des bonbons en fin de tournée.

Le goûter de Noël ouvert à tous les habitants sera organisé le samedi 17 décembre.

Le président remercie toute les personnes qui aident à la vie du village et vous souhaite une bonne année 2024 !



COMITE DES FETES DU BOURG

C'est une nouvelle année pleine de belles choses que le comité des fêtes du Bourg clôture ! Comme chaque année, nous avons débuté avec nos incontournables déjeuners aux tripoux. Ce fut un carton plein, merci à tous pour votre présence !

Nous avons enchaîné avec la fête du village qui s'est tenue en juin ; au programme : repas aligot-saucisse le samedi soir avec l'orchestre Vibration, le dimanche la course du Buffarel a fait une halte pour manger, l'occasion de voir les voitures et les motos. Pour finir le week-end : apéro Moules frites et soirée animé par Méli-mélo show. Nous remercions toutes les personnes présentes durant ce week-end !

C'est en novembre que nous attaquons la décoration du village pour les fêtes de fin d'année, suivie par la soirée offerte par le comité aux habitants du Bourg. Balade en calèche, vin chaud ou chocolat chaud au coin du feu, même le Père-Noël nous a fait l'honneur de venir avec une hotte chargée de cadeaux, pour le bonheur des enfants !

On vous souhaite de bonne fêtes de fin d'année, prenez soin de vous et à très vite !!



VIE ASSOCIATIVE

COMITE DES FETES DE RIVIERE-SUR-TARN

Une Mairie, une Eglise, des commerces et un Comité des fêtes ! C'est la base ! Telle est notre vision d'un village bien vivant.

C'est pourquoi, Pauline, Ruben, Geoffrey et moi-même Simon, avons un fort souhait de relancer le comité des fêtes. C'est chose faite !

Les objectifs 2023/2024 : Relancer des festivités au cœur du village à destination des habitants de Rivière et des communes attenantes.

Par le biais d'animations simples et peu engageantes financièrement et humainement, créer des activités pour petits et grands afin de dynamiser le village, créer des rencontres inter-habitants et intergénérationnelles. Nous faire connaître et recruter des bénévoles.

Coupe du Monde de Rugby 2023 : C'était l'occasion parfaite de faire connaître le renouveau du comité. Pour cet événement, nous voulions animer le village à une période peu propice à des festivités, découvrir le fonctionnement de la vie associative et recruter des bénévoles qui feront fonctionner le Comité des fêtes pour les futures animations.

Bilan plus que positif ! Vous avez répondu présents, bien que nos Bleus n'aient pas été au bout de nos attentes... La première soirée en extérieur nous a mis directement dans le bain avec plus de 200/250 personnes présentes. Les matchs suivants dans la salle ont bien fonctionné dans l'ensemble. Puis nous avons passé une belle soirée de finale avec la participation de Tristan en concert ce soir là.

Nous avons pu recruter une quinzaine de bénévoles, jeunes pour la plupart, qui se sont libérés durant ces 8 retransmissions pour vous servir les repas et les boissons au Bar. C'est un bel espoir pour l'avenir du Comité des fêtes !



Tournons nous vers le futur, le principal objectif à ce jour est la fête du village. Nos efforts sont d'ores et déjà consacrés à l'évènement estival qui devra regrouper le maximum de Riviérois et Riviéroises ainsi que tous les habitants et touristes des alentours.

La grande question que tout le monde se pose ; Quand ? Et bien la date est bel et bien bloquée, nous avons choisi de conserver la date Historique de la fête à Rivière-sur-Tarn, le 3ème weekend du mois de Juillet.

D'autres événements sont à l'étude, vos idées et envies sont les bienvenues et tout sera discuté. N'hésitez pas à nous en faire part. Appel aux bénévoles ! Nous avons recruté bon nombre de bénévoles, mais qu'à cela ne tienne, il nous en faudra plus ! Proposez-vous, contactez-nous, nous devons savoir que vous êtes là avec nous. Cela conditionnera fortement l'étendue des animations du village. Nous avons besoin d'énergie et d'expérience, toutes les générations doivent être représentées.

Nous remercions tout particulièrement Mr le Maire Christian FORIR ainsi que tout l'équipe municipale qui nous apporte grande aide et soutien.

Festivement,
Simon TORDEUX
Président du Comité des fêtes

FACEBOOK : Comité des fêtes Rivière-sur-Tarn
INSTAGRAM : @comitedesfetes.rivieresurtarn
Mail : comitedesfetesderivieresurtarn@hotmail.com
Téléphone/WhatsApp : 06 78 9976 64



VIE ASSOCIATIVE

AAPPMA RIVIERE SUR TARN , LA CRESSE , MOSTUEJOULS

(Association agréée pour la protection de la pêche et des milieux aquatiques)

Comme chaque année, l'AAPPMA de Rivière - La Cresse - Mostuéjoul, dans le cadre de ses activités, a proposé aux élèves de l'école Marie Rouanet, une sensibilisation aux milieux aquatiques et de pêche.

C'est attentifs et détendus que les enfants ont pu bénéficier de cette matinée récréative sur les berges du Camping-Canoë Gorges du Tarn, aimablement mis à disposition. Nous renouvelerons cette expérience en 2024.

Cette année notre AAPPMA s'est agrandie : en effet nos amis d'Aguessac, Compeyre et Verrières nous ont rejoints et nous avons pu ainsi mutualiser nos activités et compétences. Des nouveaux bénévoles sont venus agrandir nos rangs. Cette réunion de territoire nous a permis de finaliser la signature de baux de pêche communaux d'Aguessac.

Nous remercions également la mairie de Mostuéjoul pour la confiance qu'elle continue à nous accorder par la signature de baux sur ses rives. Ce travail important permet une surveillance de notre belle rivière. D'autres communes ont été sollicitées à cet effet et nous devrions finaliser prochainement.

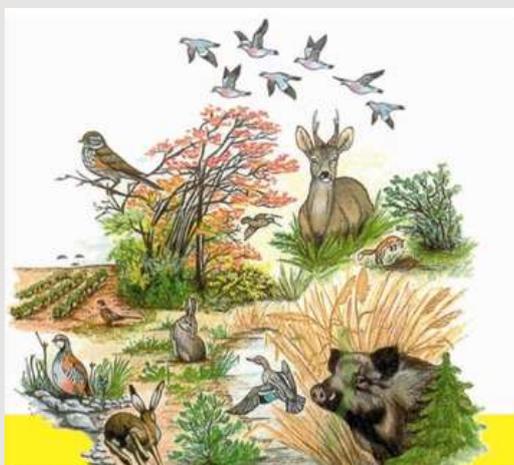
Notre école de pêche de la Vallée du Tarn continue de fonctionner tous les mercredis sous l'égide de notre animateur, Jean Dominique Blanc. Ce sont ainsi trente jeunes garçons et filles qui peuvent bénéficier de cette approche de différentes techniques de pêche.

Enfin, le début du premier trimestre 2024 verra la mise en place d'un nouveau bureau et changement de statut pour se mettre en conformité avec la nouvelle législation.

L'AAPPMA vous souhaite à toutes et tous de Bonnes fêtes et un Joyeux Noël !



Contact : Patrick SALSON
06 87 32 11 04



L'ACCA de Rivière sur Tarn vous souhaite une bonne année

ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) regroupe 70 adhérents. Les adhérents les plus âgés et handicapés bénéficient de la carte gratuite.

Un bilan financier annuel est fourni à la mairie. Le bénéfice est destiné au repeuplement du gibier et à la participation aux dégâts occasionnés aux cultures.

Le président rappelle aux chasseurs le respect du règlement et le bon comportement à tenir envers les autres usagers de la nature.

L'ensemble du conseil d'administration de l'ACCA vous souhaite à tous une excellente année et une bonne saison à tous les chasseurs de notre société. Pour toute information sur l'ACCA, contacter le Président Julien GRANIER au 06 76 25 26 59.

VIE ASSOCIATIVE

PAROISSE SAINT PIERRE DE LA VALLEE DU TARN

Quel chemin ?

Faire relecture du chemin parcouru est toujours bénéfique pour soi et pour les autres !

L'année 2023, qui va bientôt toucher à sa fin, a été marquée, tout d'abord, par la visite pastorale de Mgr Luc MEYER qui est venu nous rejoindre en la salle communale de Boyne, l'après-midi du vendredi 3 février. Certains paroissiens se sont retrouvés autour de lui, une fois encore, le dimanche 19 février, en l'église saint François, à Millau, à l'occasion de la messe de clôture de sa visite de pasteur sur le doyenné.

Le dimanche après-midi, 12 février, le quine paroissial nous réunissait nombreux, bien au chaud, en la Maison des Activités et Services à Rivière. Il en sera de même, le dimanche 11 février prochain.

Toujours en lien avec l'Eglise Universelle, nous avons été en communion de pensée et de cœur, en juillet, avec les Journées Mondiales de la Jeunesse à Lisbonne, la venue du pape à Marseille le 23 septembre, le synode qui s'est déroulé à Rome du 4 au 29 octobre et enfin, le rassemblement national kérygma à Lourdes du 20 au 23 octobre qui a compté 2750 participants dont 45 évêques, 250 prêtres, laïcs hommes et femmes venant de plus de 80 diocèses. 2 dames de notre paroisse ont été comptées dans l'effectif des 68 représentants du diocèse de Rodez. L'enjeu de cette rencontre, inspirée par le pape, était de « retourner au cœur de la foi ».

Bien que restant sur place, la plupart du temps, nous sommes, assez souvent, en mouvement, essayant de répondre au mieux aux besoins qui se présentent.

Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour remercier monsieur le Maire et les membres de son conseil, pour la prise en charge, au mois d'octobre, du remplacement de nombreuses tuiles sur le toit de l'église de Rivière-sur-Tarn.

Continuons d'avancer, ensemble, sur le même chemin !



Renseignements :
Maison paroissiale
E-mail :
presbytere12@laposte.net
Tel : 05 65 59 49 84



pour tous, toute la vie, partout

Association Locale
ADMR Causses et
Vallées
10 Avenue des
Causses
Maison de Santé
12520 AGUESSAC
Tél. : 05 65 61 07 29
E-mail :
aguessac@fede12.admr.org
Certifiée AFNOR

ADMR Causses et Vallées : Aide à Domicile en Milieu Rural

L'ADMR a poursuivi, pour cette année 2023, sa politique de formation et de recrutement de personnel d'intervention afin de continuer à accompagner les personnes habituellement suivies mais aussi de répondre à de nouvelles demandes qui ne manquent pas de nous parvenir.

Nous avons eu la chance d'accueillir aussi un nouveau bénévole complétant ainsi notre équipe en charge de la gestion de l'association.

Cependant, nos besoins sont toujours croissants et le recrutement de nouveaux salariés mais aussi de bénévoles est indispensable à la poursuite de notre activité.

Encore merci à tous ceux qui comprennent nos difficultés, bouleversant parfois les habitudes d'intervention au domicile. Merci aussi aux communes de notre territoire d'intervention qui nous soutiennent financièrement et particulièrement la mairie de Rivière sur Tarn.

Par la même occasion, nous vous adressons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2024.



TRANSPORT A LA DEMANDE

POUR FACILITER VOS DÉPLACEMENTS

Prévoir l'appoint pour simplifier le travail du chauffeur

Attention les horaires indiqués peuvent varier légèrement (+/- 15 minutes)

Réservation

au plus tard **la veille avant 17h.**

En appelant le
05 65 73 40 49

ruban-bleu.transport-a-la-demande.fr/login



RUBANBLEU
LES SERVICES TRANSPORTS DONT LA TRADITION
MILLAU CARS

T A D Transport à la Demande



SIMPLE & PRATIQUE
**SERVICE
OUVERT
À TOUS**



Service de porte à porte
3 jours par semaine
(mercredi, vendredi et samedi)



Accessible au PMR



Trajet à 0.25€/km



Véhicule principal électrique

RÉSERVATION
LA VEILLE AVANT 17H

05 65 73 40 49



GRATUIT
pour les
- de 3 ans

Allers

Le mercredi et le vendredi
9h30 ou 14h30

Le samedi
14h30



Retours

Le mercredi et le vendredi
11h30 ou 17h30

Le samedi
17h30

Le **Transport À la Demande (TAD)** est un service de transport qui permet une prise en charge à domicile, dans une des communes indiquées ci-contre, et vous dépose où vous le souhaitez à Millau ou Creissels (aller simple ou aller-retour).

Ce service est accessible à tous sans condition.

Aller simple : 3,00 €
Aller retour : 5,00 €

Millau, Creissels

Aller simple : 4,00 €
Aller retour : 6,50 €

Rivière sur Tarn, La Cresse,
Paulhe, Compeyre, Aguessac

Aller simple : 4,50 €
Aller retour : 7,00 €

Comprégnac,
St-Georges de Luzençon

Aller simple : 5,00 €
Aller retour : 7,00 €

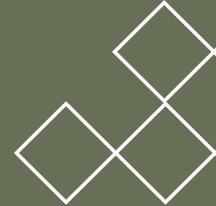
Peyreleau, Le Rozier,
Mostuéjols

Aller simple : 6,00 €
Aller retour : 10,00 €

Veyreau, St André de Vézines
La Roque Ste Marguerite

**Millau
ou Creissels**

ADRESSES UTILES



EPICERIE DES GORGES DU TARN

Angélique et Matthieu THIBAULT

23 Route des Gorges du Tarn à Rivière sur Tarn

Tel : 05 65 59 82 38

Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30, le dimanche de 8h00 à 12h30. Fermé le lundi (sauf l'été).

BOUCHERIE – CHARCUTERIE

Eric VIALA

- à Rivière sur Tarn - Route de Millau

Tel : 05 65 61 14 07

Ouvert du mardi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 16h à 19h30 et dimanche matin.

Fermé le lundi sauf en juillet et août

- à Boyne - Route des Gorges du Tarn

(+ épicerie, pain, presse)

Tel : 05 65 60 35 51

Hors saison estivale : Ouvert du mardi au dimanche de 7H30 à 12H30

Saison estivale : Ouvert tous les jours de 7H30 à 12H30 et de 16H à 19H30

PRIMEUR

SICA VALFRUITS

Tel : 05 65 59 70 80

Collecte et vente de fruits au détail

STATION SERVICE ET GARAGES AUTOMOBILES

- Station-Service Anne MANSON

Tel : 05 65 69 41 86

- Garage Sébastien PAULHAC

Tel : 05 65 59 80 05

- Garage Christian SAILLAT

Tel : 05 65 59 85 06

VENTE DE VOITURES D'OCCASION

Combs Auto (Romain CROIZIER)

Tel : 06 76 16 57 62

LOCATION-VENTE DE VANS AMENAGES

TRIP-OUÛ (Simon TORDEUX)

30 chemin du roc de Peyrelade

12640 RIVIERE SUR TARN

Tel : 06 21 19 18 39

www.trip-ou.com

TAXI

TAXI BANCAREL

Tél : 06 16 36 07 16

CABINET VETERINAIRE VET'VALLEE

Claire NGO NGOC DONG et Maxime BOUSSIGNAC

20 Route des Gorges du Tarn à Rivière-sur-Tarn

Tel : 05 65 60 92 59

Ouvert du lundi au vendredi de 8H30 à 12H30 et de 14H à 18H30 et le samedi matin de 8H30 à 13H

ESTHETIQUE ET BIEN ETRE

- MC COIFFURE

Tel : 05 65 58 70 69

Ouvert du mardi au samedi

- L'Esthétique - Laure VIGOUROUX (Esthéticienne à domicile)

Tel : 06 11 92 82 33

- A la conquête du bien-être (massages) - Betty GRAILLE

Tel : 06 20 10 79 40

- Le Pas... Sâge (réflexologie plantaire) - Marina PORTALIER BOUVIALA

Tel : 06 04 67 24 11

MULTI-SERVICES

- Guillaume PINERO

Tel : 06 19 26 62 74

- Les Bons Tuyaux – Romain JULIAN

Tel : 07 86 39 16 48

AIDE A DOMICILE

- Pauline VIGOUROUX

Tel : 06 76 49 73 41

PAYSAGISTE

- Christophe CALMEL

Tél : 06 76 56 73 80

- Edelweiss Paysage - Christophe FOURNIER

Tel : 06 10 57 76 76

ASSISTANTES MATERNELLES

- Sophie BOYER : 06 16 27 15 10

- Sabine GELY : 06 37 90 72 53

- Carole MAURY : 05 65 46 72 79 / 06 47 94 50 45

- Christine PINERO : 05 65 62 65 04 / 06 32 47 29 10

BAR - RESTAURANTS

- DAILY NEW'S

61 Route des Gorges du Tarn à Rivière sur Tarn

Tel : 05 65 60 56 64

- HOTEL RESTAURANT DES GORGES AU VIADUC

Route des Gorges du Tarn à Boyne

Tel : 05 65 62 61 82 / 06 38 99 26 41

- L'AURORE PUB

17 Route des Gorges du Tarn à Rivière sur Tarn

Tel : 05 65 42 57 87

- LE PETIT CHALET

33 Route des Gorges du Tarn à Rivière sur Tarn

Tel : 09 71 44 90 82

- LE SAHUC

Hameau de Peyrelade

Tel : 05 65 69 13 47

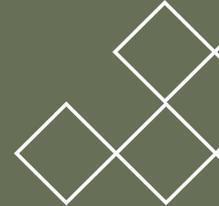
- BAR TABAC LE CLOS D'IS

Point de paiement de proximité Finances Publiques

11 Route des Gorges du Tarn à Rivière sur Tarn

Tel : 05 65 72 64 64

ADRESSES UTILES



APICULTURE

MIEL DES GORGES DU TARN (Alain VAISSETTE)
Le Bourg
12640 Rivière sur Tarn

FROMAGERIE

SOCIETE FROMAGERE DE RODEZ (Bleu des Causses)
Caves de Peyrelade
12640 RIVIERE SUR TARN
Tél : 05 65 62 61 02

PRODUCTEURS DE VIN

- DOMAINE DE LA CARDABELLE
5 Chemin du Roc de Peyrelade
12640 Rivière sur Tarn
Tel : 05 65 59 85 78
<http://domainedelacardabelle.fr/gd/>
- DOMAINE DU VIEUX NOYER (vins et bières artisanales)
Boyne - 12640 Rivière sur Tarn
Tel : 06 82 58 73 48
<http://www.vins-aveyron-lozere.fr/>

INFORMATIQUE / CREATION DE LOGICIELS

- ACCEL INFORMATIQUE (Bénédicte GAILLARD)
Tel : 06 32 89 76 48
www.accel-informatique.com
- CABUCO (Christophe CARRAT)
Tél : 06 95 59 81 12
www.cabuco.fr
- CASTAN Jean-Luc
Tél : 05 65 59 81 16
- MICRO VALLEE (Patrick LEROY)
Tél : 05 65 58 79 69

AGENCE IMMOBILIERE

3G IMMOBILIER (Alain PINERO)
Tel : 06 31 24 83 06
www.3gimmobilier.com//pinero
E-mail : apinero@3gimmobilier.com

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Laurent BOUZAT
Tel : 05 65 62 36 52
Bois coupé et refendu en 33 et 50 cm

FABRICATION LUNETTES EN BOIS

EMPELT - Diego VILLALONGA MARTI
Tél : 06 67 44 95 39
www.empelt.com

METALLERIE / FERRONNERIE

- AU PHIL DU FER - Philippe JULIAN
Tel : 06 45 76 76 63
- SARL POURQUIE - HEPHAISTOS
Tel : 05 65 59 29 95 / www.pourquie.com
- SAVOIR FER - Armand TEIXEIRA
Tel : 06 80 85 19 55

MAÇONNERIE

- David HERNANDEZ
Tel : 05 65 62 69 59
- José MARTIN JACINTO
Tel : 05 65 59 70 95 / 06 74 19 51 45
- Sté Construction RUIZ
Tel : 05 65 59 89 21

CHAUFFAGISTE

Bernard POLETTI
Tél : 06 15 53 24 46 / 05 65 62 43 73

PEINTURE

SARL ETIR
Tel : 05 65 59 86 26

SOCIETE DE NETTOYAGE

Eric NETTOYAGE
Tél : 05 65 62 62 13

TRAVAUX PUBLICS

SARL BTP M12
Tel : 06 82 59 63 43 / 06 48 70 86 12

FRIGORISTE

Ets FAEXPRESS
Tel : 05 65 62 68 75
Vente, installation et dépannage de matériel chaud / froid pour l'hôtellerie et les collectivités.

EXTINCTEURS

PREVISTEX EXTINCTEURS - Alexandre NEDIC
2 Square la Poste
Tél : 06 25 01 27 12
<https://www.facebook.com/pg/previstex/services>
Installation et maintenance extincteurs

Vous êtes un professionnel, un artisan ou une association proposant une activité sur la commune et vous n'apparaissez pas dans ce bulletin ? Si vous souhaitez paraître sur notre prochaine édition, envoyez-nous vos coordonnées sur secretariat@rivieresurtarn.fr !